



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

CALENDRIER DES FORMATIONS

AUX ASSOCIATIONS



DIRECTION DE LA RELATION AU CITOYEN
Service Démocratie Locale, Vie associative
Maison des droits de l'Homme & des associations

Montage de projet de A à Z

Gouvernance associative

Financements

Informatique

Comptabilité associative

Communication

Le service démocratie participative, vie associative est un service municipal dont un des objectifs est de vous aider en tant que bénévole ou dirigeant pour la mise en œuvre de votre projet associatif.

Les séances d'information ont pour objectif de fournir des connaissances globales et/ou plus spécifiques sur le fonctionnement et la gestion d'une association déclarée. Elles sont destinées aux bénévoles associatifs, qu'ils assument ou non des responsabilités, afin de les aider à administrer leur association dans le respect de la législation et des obligations liées à la bonne gestion.

Les intervenants chargés des séances d'information sont des professionnels qui ont une compétence reconnue dans leur domaine. Vous pouvez aussi nous solliciter pour la mise en œuvre de séances sur des thèmes qui vous semblent importants d'approfondir. Certaines séances sont proposées en partenariat avec l'OMJC (Observatoire des Mutations de la Jeunesse et de la Citoyenneté).

Durée	Horaires	Dates	Lieu
6 heures	9h –12h et 13h30 –16h30	8 mars	MDH & asso

Objectifs

Montage de projets de A à Z : conseils et méthodologie. Cette formation a pour ambition de donner aux responsables associatifs des clefs pour mener à bien les projets de leur association. Pas à pas, les différentes étapes de la méthodologie de projet, expliquent simplement, avec une stratégie, la nécessité de respecter les étapes pour fédérer une équipe, la motiver, être crédible et répondre aux exigences.

Qui est concerné : toutes les associations, création, renouvellement de projets, actions et activités.

Contenu

Vous aborderez les points suivants :

- ✓ Qu'est-ce qu'un projet ?
- ✓ Typologie de projets.
- ✓ Présentation de la méthodologie.

Intervenant : Fabrice CUVILLIER

Les ressources humaines associatives

Durée	Horaires	Dates	Lieu
6 heures	9h –12h et 13h30 –16h30	3 mai	MDH & asso

Objectifs

De la gouvernance à l'adhésion, du service-civique aux salariés. L'association repose sur une gouvernance particulière pouvant associer différents types d'acteurs : dirigeants, bénévoles, salariés...L'articulation de ces différents statuts d'acteurs n'est pas aisée et implique parfois d'être clarifiée afin que chacun puisse trouver sa place et connaître les missions qui lui sont confiées.

Contenu

- ✓ Explications de l'utilité et des obligations d'outils.
- ✓ Charte du bénévolat, règlement Intérieur, fiche d'adhésion et cartes, conventions, les différents contrats de travaux, fiches de missions et fiches de postes.
- ✓ Le rôle des rencontres-réunions différenciées pour une meilleure efficacité.
- ✓ Gérer les ressources humaines : mobiliser les compétences et mobiliser les acteurs.
- ✓ L'administration des ressources humaines : faciliter la fonction employeur.

Intervenant : Fabrice CUVILLIER

Diversifier ses ressources associatives

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	12 octobre	Ferme Dupire

Objectifs

Financer les projets en diversifiant les ressources associatives en toute connaissance des démarches et des obligations pour l'organisation d'action d'autofinancement et campagne de financement participatif (appelé aussi «crowdfunding»).

Contenu

- ✓ Panorama des ressources associatives.
- ✓ Organiser des actions d'autofinancements.
- ✓ Comprendre le fonctionnement des plateformes de financement participatif.
- ✓ Préparer et animer une campagne de financement participatif.

Intervenante : Laure LIBER de l'OMJC

Différencier ses financements pour s'autofinancer via le mécénat, l'appel à projet, les demandes de subventions

Durée	Horaires	Dates	Lieu
24 heures (4 vendredis)	9h – 12h et 14h – 17h	1 ^{er} et 15 mars 5 et 26 avril	MDH & asso

Objectifs

Apprendre à différencier ses financements, pour s'autofinancer via les demandes de subventions publiques, répondre à un appel à projet, utiliser les dons et le mécénat associatif.

Contenu

- ✓ Apprendre à s'autofinancer, les cotisations, les dons
- ✓ Les prestations de services
- ✓ Les événements
- ✓ Simulations explications et mise en application
- ✓ Politiques tarifaires et adhésions dans le monde associatif d'aujourd'hui (focus)
- ✓ Focus sur le mécénat et les fondations (rencontre avec une entreprise mécène)
- ✓ Définir la notion de mécénat et identifier des actions existantes ou à monter, susceptibles de faire l'objet de mécénat
- ✓ Maîtriser le cadre juridique et fiscal du mécénat
- ✓ Rechercher les mécènes en adéquation avec le projet
- ✓ Monter et piloter un appel à projet
- ✓ Remplir un dossier de demande de subvention

Méthodes pédagogique : 60% de théorie et 40% de pratique avec animation de formation ludique et attractive.

Valeurs ajoutées : expertise sur les sujets, possibilité de suivi et mise en réseau si besoin.

Intervenant : Fabrice CUVILLIER

Utilisation des logiciels libres

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3h	9h – 12h	Tous les samedis matins	CIJ / Ferme Dupire

Les logiciels libres sont des outils informatiques fiables, évolutifs, performants et gratuits. Quel que soit le secteur d'activité de l'association ou le niveau de responsabilité, il devient indispensable d'y être initié.

Destinée à développer les utilisations des logiciels libres, «Libre à Vous» est une permanence qui se déroule tous les samedis matins, de 9h à 12h, au Centre d'Infos Jeunes à Villeneuve d'Ascq (Ferme Dupire, rue Yves Decugis). Vous bénéficierez d'un soutien professionnel en réponse à vos questions, de conseils et d'aide à l'installation.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

- ✓ RDV (créneau d'1 heure à prendre au 03 28 80 54 25)

Graphisme, créer son identité visuelle avec des outils libres

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	23 mars	CIJ / Ferme Dupire

Objectifs

Aujourd'hui, il est possible de créer ses tracts, ses affiches, ses cartes de visite ou bien encore ses illustrations et ses images avec des logiciels libres.

Que le document final prenne la forme «papier» ou numérique, cette formation, aussi pratique que théorique, vous permettra de travailler textes, images et/ou pdf en vue d'une impression et d'une mise en ligne.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

Les outils collaboratifs sur internet
pour s'organiser dans l'association.
10 outils pour bien diffuser sur internet :
open agenda, QR code,...

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3h	9h – 12h	16 mars	CIJ / Ferme Dupire

Objectifs

- ✓ Découvrir les nouveaux outils utiles pour travailler à plusieurs à distance : partager un écran pour collaborer avec un autre bénévole sur un projet, réserver une date pour la prochaine réunion, diffuser le planning des dates clés de la vie de l'asso ou répartir aisément les tâches qui incombent à chacun pour un évènement.
- ✓ La liste des outils collaboratifs de travail à distance est longue ! Il est difficile de s'y retrouver et de faire un choix dans tous ces services.
- ✓ Aussi, nous vous proposons une sélection d'outils collaboratifs indispensables pour s'organiser au mieux ensemble. Ils sont gratuits et faciles, libres à vous d'utiliser les plus appropriés pour vos besoins.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

Initiation à la comptabilité associative

Durée	Horaires	Dates	Lieu
4 heures	8h30 – 12h30	14 septembre	Hôtel de ville, salle Vigourel

À priori, la tenue d'une comptabilité n'est pas obligatoire pour les associations. Cependant, à partir du moment où l'association encaisse et débourse des fonds, il lui faudra en justifier l'utilisation. Vous vous rendez compte qu'une comptabilité légale est implicitement exigée de vous pour tout ce qui concerne vos rapports matériels avec les divers interlocuteurs institutionnels, financeurs publics voire privés (banques, fournisseurs...).

Objectif

L'initiation à la comptabilité : recettes – dépenses.

Contenu

Principes de base d'une comptabilité en partie double (recettes, dépenses) :

- ✓ du journal comptable au compte de résultat et bilan comptable simplifié ;
- ✓ de la demande de subvention à Villeneuve d'Ascq : procédure dématérialisée «Assova».

Intervenant : Jean-Claude GOSSET, service des finances,
Ville de Villeneuve d'Ascq

La comptabilité associative

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	21 septembre	Hôtel de ville, salle Vigourel

Objectif

1^{er} module : généralités et principes de base

Contenu

- ✓ Obligations comptables
- ✓ Comptabilité de trésorerie et d'engagements
- ✓ Compte annuels (bilan et compte de résultat) et plan comptable associatif

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	28 septembre	Hôtel de ville, salle Vigourel

Objectif

2^{ème} module : préparer un bilan comptable

Contenu

- ✓ Fonds associatifs et subventions
- ✓ Immobilisations
- ✓ Achats et ventes
- ✓ Personnel
- ✓ État et opérations financières

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	5 octobre	Hôtel de ville, salle Vigourel

Objectif

3^{ème} module : cas pratiques et synthèse

Intervenant : Sébastien MEINSIER, Expert comptable
du cabinet STC Audit et Conseil

Prendre la parole en public

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	15 juin	MDH & asso

Objectif

Former les bénévoles dans l'optique de communiquer pour valoriser, motiver le bénévolat au sein de son association.

Contenu

La formation alternera les mises en situation avec les exercices. L'improvisation permet de donner des outils concrets qui permettront aux participants d'améliorer le rapport à l'autre tout en gardant leur propre personnalité.

- ✓ Prendre conscience de mes attitudes qui peuvent fermer ma convivialité : (mes gestes parasites, contraire à la neutralité)
- ✓ Conscientiser mon attitude et celle de l'autre
- ✓ Porter de l'intérêt à l'autre c'est le regarder vraiment
- ✓ Ouvrir sa stature physique
- ✓ Poser le regard - mises en situation
- ✓ Oser prendre la parole (articulation, porter la voix...)

Intervenant : Philippe DESPATURE

Créer son site internet

Durée	Horaires	Dates	Lieu
9h	9h – 12h 9h – 12h 9h – 12h	16 novembre 23 novembre 30 novembre	CIJ – Ferme Dupire

La communication d'une association joue un rôle important dans la réussite de ses projets. Internet est à l'heure actuelle incontournable en termes de communication. Mais pas de panique, créer un site internet n'est pas si sorcier quand on est aidé. Trois modules vous sont proposés (sur le logiciel SPIP).

Module 1 – objectif

- ✓ Installation d'un gestionnaire de contenu, découverte des fonctions et paramétrage du logiciel

Module 2 – objectif

- ✓ Utiliser un gestionnaire de contenu : création du contenu du site, avec articles, images, photos, liens hypertextes...

Module 3 – objectif

- ✓ Personnalisation assistée des sites des stagiaires

La formation est gratuite, ouverte à toutes les associations et exige un pré-requis à savoir maîtriser l'outil traitement texte.

L'inscription oblige à suivre les trois modules de formation et le nombre de places est limité. Une seule personne est acceptée par association.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

Infos pratiques

Lieux et inscription

L'inscription peut se faire : via internet, le coupon réponse des plaquettes, par le biais du service au 03 20 43 50 11 ou par e-mail : cheye@villeneuveascq.fr. Toutes ces séances sont gratuites, mais une **présence est obligatoire après inscription**.

Les formations ont lieu les samedis de 9h à 12h à l'hôtel de ville, salle Vigourel au 1^{er} étage et pour l'informatique à la ferme Dupire.

Les places sont limitées à une personne par association pour les formations informatiques et à deux personnes par association pour les autres sessions. Lorsque vous vous inscrivez et que finalement vous ne pouvez plus assister à la séance, prévenez-nous, cela nous permettra d'en faire profiter une autre association.

INSCRIPTION AUX SESSIONS DE FORMATION

Toutes ces informations sont traitées par la Maison des droits de l'Homme et des associations qui instruit les demandes et organise les formations proposées aux associations. Ces informations sont, le cas échéant, communiquées aux intervenants. Elles sont anonymisées chaque année. Conformément aux dispositions légales en matière de protection des données à caractère personnel vous disposez de droits (opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) sur les données qui vous concernent – Vous pouvez exercer vos droits en contactant le délégué à la protection des données (DPO) (dpo@villeneuveascq.fr ou Hôtel de ville - direction des Systèmes d'information).

Le PIVA (Point d'Information à la Vie Associative) de la Maison des Droits de l'Homme et des associations est à votre disposition pour aider toutes les associations villeneuvoises :

- ✓ À la création d'association, modifications de vos statuts, aide administrative
- ✓ À la communication, sur le site de la ville, dans La Tribune
- ✓ Au soutien de la gestion associative

Pour répondre au mieux à vos attentes, il est souhaitable de prendre rendez-vous par téléphone au 03 20 43 50 11, Maison des droits de l'Homme & des associations, 89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Calendrier des formations

THÈMES	DATES
INFORMATIQUE : utilisation des logiciels libres <small>page 7</small>	Tous les samedis matins
GOVERNANCE ASSOCIATIVE : montage de projet de A à Z <small>page 3</small>	8 mars
INFORMATIQUE : 10 outils pour bien diffuser sur internet : open agenda, QR code,... <small>page 8</small>	16 mars
INFORMATIQUE : graphisme, créer son identité visuelle avec des outils libres <small>page 7</small>	23 mars
FINANCEMENTS : Différencier ses financements : mécénat, appel à projet, demande de subvention <small>page 6</small>	1 ^{er} et 15 mars 5 et 26 avril
GOVERNANCE ASSOCIATIVE : Les ressources humaines associatives <small>page 4</small>	3 mai
COMMUNICATION : prendre la parole en public <small>page 11</small>	15 juin
COMPTABILITÉ : initiation <small>page 9</small>	14 septembre
COMPTABILITÉ : les bases <small>page 10</small>	21, 28 septembre et 5 octobre
FINANCEMENTS : diversifier ses ressources associatives <small>page 6</small>	12 octobre
COMMUNICATION : créer son site internet <small>page 12</small>	16, 23 et 30 novembre



Coupon d'inscription aux sessions de formation

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le coupon ci-joint et le renvoyer à la Maison des Droits de l'Homme et des associations, 89 chaussée de l'hôtel de ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ ou d'envoyer un mail : cheye@villeneuedascq.fr

Mme, M.

Adresse

Tél.

E-Mail

Nom de l'association

Adresse

Tél.

Désire participer aux formations intitulées :

1. Date

2. Date

3. Date



Vous pouvez nous le retourner :

- ✓ par e-mail en pièce jointe : cheye@villeneuedascq.fr
- ✓ par courrier postal ou en le déposant à l'hôtel de ville :
Maison des Droits de l'Homme et des associations,
89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59 650 Villeneuve d'Ascq



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
à la Maison des droits de l'Homme & des associations
89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59 650 Villeneuve d'Ascq

Janvier 2019 - Imprimé en mairie de Villeneuve d'Ascq